



Recommandation concernant la reprise des jours de grève étudiante les 26, 27 et 28 mai 2025  
Adoptée lors de l'assemblée générale tenue le 13 avril 2025

Extrait conforme et certifié

Considérant le fait que d'autres collèges et d'autres administrations du Collège de Maisonneuve dans le passé ont réussi à gérer les grèves étudiantes sans ajouter des journées au calendrier;

Considérant que le SPPCM respecte le processus démocratique de la SOGÉÉCOM et les moyens de pression mis en place pour défendre ses convictions;

Considérant que la Direction a travaillé à déplacer certains groupes en examen du 27 mai au 22 mai;

Considérant que des groupes en examen restent les 26 et 27 mai;

Considérant la volonté des profs d'accommoder, dans ces circonstances particulières, les étudiant·es SAIDE;

Il a été résolu :

que le SPPCM dénonce la façon dont la Direction participe à potentiellement créer un climat propice aux tensions et aux violences sur les lignes de piquetage en maintenant certains examens prévus lors de grèves annoncées par la SOGÉÉCOM, et dénonce le double discours de la Direction qui annule d'heures en heures les cours le jour du vote sous prétexte de respecter la démocratie étudiante, sans reconnaître le mandat des grèves adopté;

que le SPPCM déclare que la prévisibilité est importante pour ses membres en ce qui a trait aux évaluations de fin d'année;

que le SPPCM considère qu'au point de vue de la pédagogie, la prévisibilité est un facteur important pour la réussite étudiante et que ce facteur est plus important que l'étalement des évaluations;

que le SPPCM n'accepte pas les scénarios de reprise du calendrier scolaire au-delà du 28 mai pour contrer les effets de la grève étudiante.

Chantal Lamarre

Ajointe administrative

Syndicat des professeures et professeurs du Collège de Maisonneuve (SPPCM)